

SIRS : Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire ROMAZY-RIMOU

Ordre du jour du Mercredi 5 avril 2023

à 20h00 à la mairie de Romazy

- 1 – Adoption du compte-rendu du 07 mars 2023
- 2 – Modalités de calcul des participations des communes au SIRS au budget 2023
- 3 – Affectation du résultat 2022
- 4 – Adoption du budget 2023
- 5 – Montant des participations des communes au SIRS à compter de mai 2023
- 6 – Questions diverses